

Lieu de ce comité directeur :

1 Rue Josias BERAULT, Orbec (14290). La convocation fut préalablement envoyée le 10 juin 2021 par mail, aux membres du CD et aux invités.

Présents :

Mr CHORFI Bachir (*Président*)
Mr DIGNOIRE Philippe (*Secrétaire Général*)
Mr BONNET Frédéric (*Trésorier Général - Président CD 76*)
Dr PITHON Anni (*Vice-Président - Président CD 14*)
Mr LAFONT Gérard (*Vice-Président - Président CD 61*)
Mme LE COADOU Marie-Cécile (*Secrétaire Générale adjointe*)
Mr BARKA Saïd
Mme BLIN Véronique (*Président CD 50*)
Mr CLAIN Jean-Paul
Mr DUHEM Michel
Mme MAAROUF Asmae

Invité(e)s présent(e)s :

Mme BENEITO Corinne (*secrétaire administrative LIGUE*)
Mr BENZAZZI Kader (*DTR*)
Mr MOTTE Maurice (*Président honoraire*)

Excusé(e)s :

Mme VASTEL Chrysis
Mr GONZALES Laurent (*Trésorier Général adjoint*)

Invité(e)s excusé(e)s :

Absent(e)s :

Pour information :

Début de séance : .09h10

Sujets inscrits (ordre du jour) :

1. - Adoption du PV du Comité Directeur du 12 mars 2021.
2. - Validation de la commission financière.
3. - Bilan sportif/formation/grades saison 2020/2021 (DTR).
4. - Point licences (Secrétaire Général) avec impact COVID19.
5. - Situation budgétaire (Trésorier Général).
6. - Grille tarifaire et règlement financier (Trésorier Général et Secrétaire Général).
7. - Projet calendrier sportif 2021/2022 (DTR).
8. - Projets du dossier ANS.
9. - Fixation des dates de la prochaine AG Ordinaire et du prochain Comité Directeur.
10. - point recherches nouvelles ressources financières.
11. - Questions diverses.

1. Adoption du PV du Comité Directeur du 12 mars 2021 :

Aucune question ou modification n'étant émise ou demandée (par courrier, mail ou sur place), le compte-rendu (PV) du comité directeur du 12 mars 2021 est **adopté à l'unanimité des membres présents du CD.**

2. Validation de la commission financière :

Rappel de la composition de la commission financière :

Mr BONNET Frédéric (Trésorier Général - Président CD 76) Responsable de cette commission.

Mr DIGNOIRE Philippe (Secrétaire Général)

Dr PITHON Anni (Vice-Président - Président CD 14)

Mr LAFONT Gérard (Vice-Président - Président CD 61)

Mr GONZALES Laurent (Trésorier Général adjoint)

Cette commission, constituée lors du CD du 17/10/2020 n'avait pas été soumise au vote du CD. Or la lecture (voir extrait ci-dessous) des statuts Ligue au TITRE IV concernant les commissions nous amène, afin d'être en conformité avec les statuts FFK, à présenter la commission financière (comme structurée au 17/10/2020) aux membres présents du CD du 26/06/2021.

Vote : La commission financière est adoptée à l'unanimité.

Article 11 bis : Pour l'accomplissement des missions de la ligue régionale, le comité directeur institue et supprime les commissions dont il a besoin.

Il en nomme les membres et les révoque et en désigne le président.

Chaque commission comprend au moins un membre issu du comité directeur....

3. Bilan sportif/formation/grades saison 2020/2021 (DTR) :

→ GRADES :

- La saison 2020/2021 fut, pour ainsi dire, une saison "blanche" à l'exception de l'organisation de trois formations aux passages de grades.

- Formation théorique des juges (matin) et information candidats (après-midi) par visio-conférence.

Dates : **19/12/2020 et 17/04/2021**. Nombre total de participants : 40 - Animateur Jocelyn ZAMMIT.

20/12/2020 – Stage préparation des candidats Wushu animé par F. BEURAIN (en matinée)

→ Organisation des examens de grades :

Date 21/02/2021 - A Saint pierre de VARENCEVILLE 76 - nbre candidats : 4ème Dan : 3 - 5ème Dan : 4

Date 12/06/2021 - A Saint pierre de VARENCEVILLE 76 - nbre candidats : 3ème Dan : 6 - 1er Dan : 1

Date 13/06/2021 - Lieu TOUQUES 14 - nbre candidats : 4ème Dan : 11 - 5ème Dan : 6

→ Stages arbitrage :

Deux stages d'arbitrage furent organisés les **15/5/2021** (visio) et **19/6/2021** (présentiel).

→ Stage présentiel :

Date 9/09/20 – Stage arbitrage Hamid. Ben Lahoucine (journée)

→ Stages visio :

12/12/2020 – Stage Kata Combat animé par Junior LEFEVRE, 6ème Dan - Champion du monde (journée)

19/12/2020 – Stage information grades Karaté animé par J. ZAMMIT candidats 3 4 5ème Dan (après-midi)

19/12/2020 – Stage information des Jurys grades animé par J. ZAMMIT (en matinée).

20/12/2020 – Stage préparation des candidats Wushu animé par F. BEURAIN (en matinée).

09/01/2021 – Stage arbitrage kumite et kata animé par G BUISSON (matin kumite & après-midi Kata).

17/04/2021 – Stage information des Jurys grades animé par J ZAMMIT (en matinée).

15/05/2021 – Stage d'arbitrage animé par G BUISSON (en matinée).

19/06/2021 – Stage d'arbitrage animé par G BUISSON (en matinée).

- Le projet de l'Open d'Okinawa (Le Havre) du 4/7/2021 a été annulé faute de participants.

- Le week-end du 10-11 juillet 2021 se déroulera au Dôme de Villebon-sur-Yvette le Championnat de France Kata et Combat pour les catégories cadets, juniors et espoirs

Compte Rendu de la Réunion du comité directeur LIGUE du 26/06/2021

➔ **Concerne l'École Régionale de Formation (ERF) :**

DIF : Formation en présentiel les 6/3/2021, 3/4/2021, 17-

18/4/2021 Inscrits : 7 - **Admis : 7**

Body Karaté :

Inscrits : 2 – Rattrapage de la saison passée : 1 - **Admis : 3**

4. Point licences (Secrétaire Général) avec impact COVID19 :

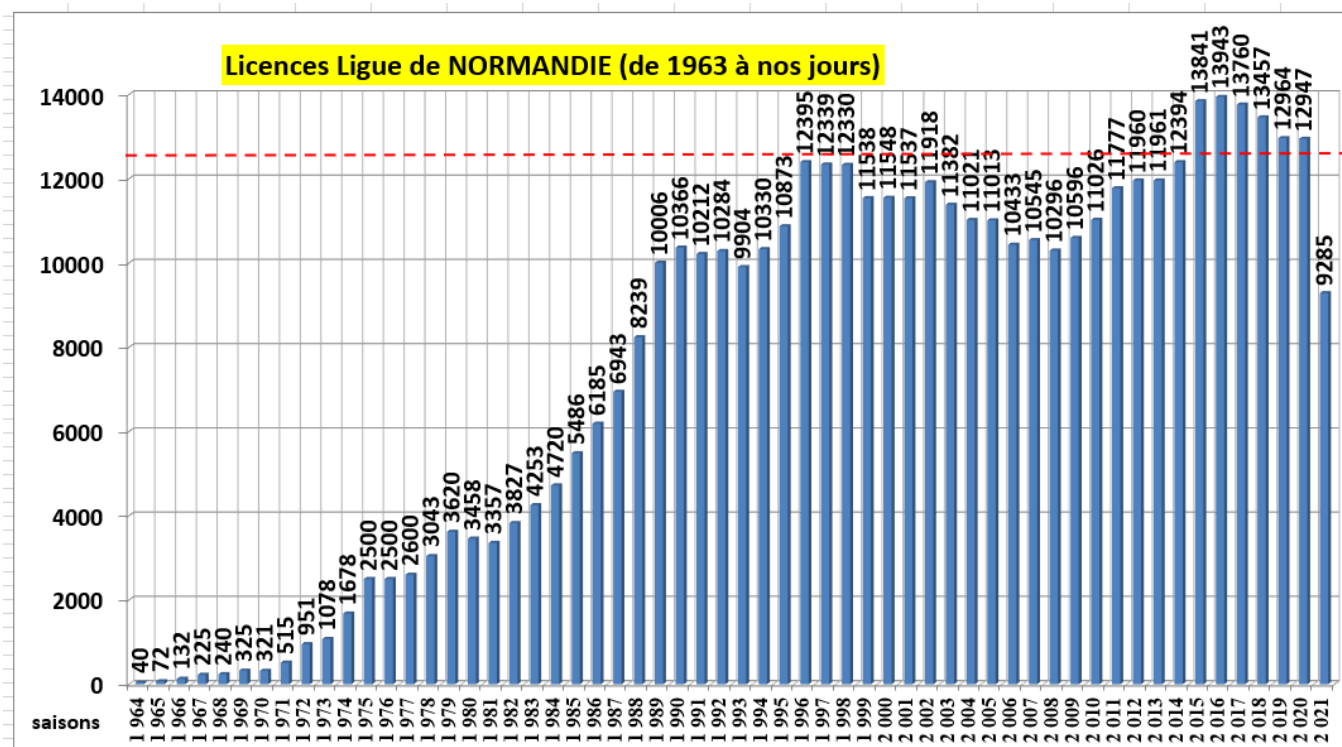
La saison 2019/2020, enregistrait 12 947 licences pour l'effectif LIGUE, comparé aux **9 285 licences** en date du 15/06/2021 (correspondant à l'effectif fin des années 80), la LIGUE présente un déficit de 3 618 licences (soit -28,04%). 21 clubs sur 246 la saison passée n'ayant pas renouvelé leurs licences.

- Ce déficit licences de 28,04% dû à la pandémie COVID19, affecte fortement la Ligue Normandie. Toutefois, cet impact perte de licences affecte différemment les départements normands (consulter le tableau détaillé ci-dessous).

- L'ex Basse-Normandie (-35,81%) est plus impactée que l'ex Haute Normandie (-24,11%).

Remarque : Avec des déficits de -23,63% pour l'Eure et de -23,81%, pour la Seine maritime, limitent les pertes de licences dues au COVID, alors que le Calvados enregistre un déficit de -42,51%.

départements :	(3) effectifs fin de saison 2019	(1) effectifs au 15/06/2021	(2) effectifs au 15/06/2020	Δ (1) - (2)	% dept
CALVADOS	2390	1374	2390	-1016	-42,51%
EURE	3694	2799	3665	-866	-23,63%
MANCHE	1313	905	1311	-406	-30,97%
ORNE	913	684	913	-229	-25,08%
SEINE-MARITIME	4637	3523	4624	-1101	-23,81%
LIGUE	12947	9285	12903	-3618	-28,04%



➔ Un document plus détaillé sur ces statistiques fut remis à chacun des participants de ce comité directeur.

5. Situation budgétaire (Trésorier Général) :

Point financier présenté par Monsieur **Frédéric BONNET** trésorier général LIGUE :

Rappel : Les clubs affiliés à la FFK étant exonérés de la cotisation fédérale 2021/2022, cette disposition entraîne de facto, une lourde perte financière pour les organes déconcentrés (dont la Ligue de Normandie). Dans la mesure où cette perte n'est pas compensée, il revient aux organes déconcentrés d'assumer et compenser la perte financière engendrée par cette décision, cette perte est estimée à 37 000 € pour la Ligue de Normandie.

Avoirs actuels de la Ligue de Normandie :

- Compte-courant : 8 500 €
- Livret A : 50 000 € dont 20 000 € de subvention régionale, versée en juin 2021, au titre de la saison 2021/2022, soit seulement 30 000€ sur l'exercice courant.

Dépenses Ligue saison 2020/2021, depuis l'entrée en fonction du nouveau CD : 31 736€, chiffre obtenu du fait qu'aucune compétition ne fut organisée, ainsi qu'à l'utilisation du chômage partiel (secrétaire et femme de ménage : économie de 5 000€ sur les salaires).

Réduction envisagée des coûts :

- THELEM Assurances : 823 € pour le local et 275 € pour le garage ;
- Devis Macif : local 139 €, garage 49 €. Gain potentiel de 910 €.
- KPMG (comptabilité) : 4226 € ; devis In Extenso : 2160 €. Gain potentiel de 2066 €.
- Changement de forfait téléphonique (110 € -> 50 € mensuel).

Interventions :

→ Bachir CHORFI :

En s'adressant au trésorier général : qu'il serait effectivement intéressant de demander à KPMG, en charge de notre bilan annuel de la Ligue de renégocier notre contrat en mettant en concurrence avec IN EXTENSO.

Demande également au trésorier de se rapprocher de Jacky JOUVIN à savoir, ses dispositions à travailler avec un autre cabinet comptable dans le cas où nous serions amenés à changer de cabinet comptable.

Propose le remboursement du kilomètre à 0.13 €, à l'instar du taux appliqué par la FFK, mais en privilégiant toujours le crédit d'impôts. Il est important de bien communiquer aux intéressés cette démarche. Une réunion en Visio se tiendra à la rentrée avec les clubs et équipe techniques.

→ Philippe DIGNOIRE :

- Attire l'attention sur les conséquences de quitter le cabinet KPMG. Nous travaillons avec ce cabinet depuis 1998 et notre comptable M **Jacky JOUVIN** (retraité KPMG) travaille étroitement avec ce cabinet et nous fournit des infos spécifiques obtenues par un regroupement analytique élaboré grâce à la synergie KPMG/JOUVIN.

M JOUVIN représente une valeur ajoutée certaine, qu'advierait-il alors de ces infos ? Toutefois une renégociation du contrat KPMG comme le préconise le Président ne serait pas inutile. Autre remarque : aurions-nous les mêmes prestations avec un autre concurrent ? A quel prix ?

→ Saïd BARKA :

- Propose de se rapprocher des Conseils départementaux.

→ Kader BENAZZI :

- Propose de faire un appel aux dons auprès des clubs normands.

6. Grille tarifaire et règlement financier (Trésorier Général et Secrétaire Général) :

Le président rappelle que :

- Le règlement financier (complément au tarifaire) élaboré par l'ancienne commission financière est obsolète et inéquitable de par la disparité des indemnités kms.
- Qu'avec le budget actuel l'organisation des compétitions sélectives est compromise. La Fédération réexamine la situation de la Ligue de Normandie et une aide sera éventuellement accordée. Il s'agit d'envisager un « scénario noir », sans évoquer publiquement des difficultés financières.
- En préambule, dans un cadre strictement informel, **Philippe DIGNOIRE** retrace, via une courte présentation Powerpoint, l'historique du tarifaire depuis sa création en janvier 2002 jusqu'en juillet 2016, date à laquelle, un nouveau CD instaure un autre règlement financier dont la particularité est la mise en place d'indemnités kms à géométrie variable, source d'iniquité. Le carburant étant à un tarif identique pour tous. Pour information, 30 maintenances du tarifaire (versions) ayant été effectuées entre janvier 2002 et juillet 2016.

Pour information : La commission financière, **hors du contexte COVID**, avait travaillé sur un nouveau tarifaire d'où ressortaient les propositions et suggestions suivantes :

- ✓ Taux de remboursement kms unique ;
- ✓ Fin des zones de calcul (maxi AR 300kms supprimé) pour les frais de déplacement ;
- ✓ Retour à l'indemnisation km réelle ;
- ✓ Calcul du kilométrage de ville à ville selon « Via-Michelin » ;
- ✓ Plafond kilométrique porté à 200 kms au lieu de 150 kms ;
- ✓ Fin de la vacation « responsable de tableau » ;
- ✓ Maintien de la vacation à 50€ pour notre seul arbitre mondial. Soit 25€ la demi-journée ;
- ✓ Vacation à 60€ pour le responsable de l'arbitrage quelle que soit la compétition ;
- ✓ Equipe organisation chargée du camion 2 personnes à 100€ chacune ;
- ✓ Membre organisation 15€ la demi-journée ;
- ✓ Médecin 150€ la demi-journée ;
- ✓ Promotion de l'abandon de frais ;
- ../..

MAIS, la pandémie persistant avec ses effets, ses impacts et ses diverses conséquences sur les clubs, départements et Ligue :

➔ Notamment des conséquences financières Ligue (budget amputé d'environ 70 000€ provenant de fonds octroyés par la fédération), des décisions d'urgence doivent être prises **temporairement** afin de faire face à l'inévitable séisme financier auquel sera confrontée la Ligue de NORMANDIE.

➔ **Les frais de déplacements représentent l'un des principaux postes de dépenses Ligue (35 000 à 40 000€ par an).**

En conséquence, le comité directeur Ligue valide les décisions suivantes :

- Aligement et généralisation de du remboursement des frais kilométriques sur le montant alloué par la Fédération, soit 0,13 € / km au lieu de 0,30 € / km actuellement.
- Le montant de la vacation pour tous les arbitres, quelque-soit leur niveau est de 15€ la demi-journée et ce pour la saison 2021-2022.
- La vacation de 60€ pour les ETR (grades, DTL, organisation, arbitrage) n'est versée que contre production d'une facture.
- Les membres du CD renoncent à l'indemnisation de leurs déplacements (hormis par le système de L'abandon de frais).
- Pour l'hébergement, prise en charge de la nuitée d'hôtel plafonnée à 40 €

➔ Décisions adoptées à l'unanimité des membres présents du CD.

➔ **M. Frédéric BONNET** : propose : le passage du tarif de l'entrée aux compétitions de 3 à 4 €. La proposition sera à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

-Interventions :

→ M. Maurice MOTTE :

- La loi Jospin de 2001 permet le remboursement des frais de déplacements des bénévoles via les impôts (crédit d'impôt pour les non-imposables).

→ M. Bachir CHORFI :

- Le budget actuel est de 150 000€ à 160 000€. Les décisions fédérales réduisent le budget à 70 000€ / 80 000€ du fait de la suppression du règlement de la cotisation fédérale et des aides accordées, inscrites au règlement financier fédéral. Ajoutons la probable perte du DIF et le transfert potentiel de l'organisation des 3e et 4e dan vers les comités départementaux. Les salaires représentent 46 000 € / saison. En y ajoutant les coûts de structure, avec les divers abonnements, on arrive à 70000 € de charges fixes, par saison.

- Une mutualisation des grades ~~par~~ entre les Comités Départementaux est possible, afin d'éviter que leur organisation ne remonte en Ligue. Le passage des jurys, à l'étude, de 6 à 3 personnes entraîne automatiquement une réduction des coûts.

- Préalablement, une réunion en visioconférence, devra être organisée et planifiée par le DTR Kader BENAZZI avec chaque responsable de domaine technique (Messieurs ZAMMIT, BUISSON, MADELAINE... etc) afin d'échanger les avis. Cette réunion se tiendra en présence du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier Général. **Pour mémoire, cette résolution avait déjà été décidée lors du CD du 12 mars 2021 et actée dans le PV correspondant point 8.**

→ M Saïd BARKA : Pourquoi ne pas demander des subventions à l'occasion des compétitions ? (Déjà prises en compte par la région). Il serait possible de monter un dossier supplémentaire dans le département où se déroule la compétition.

→ M Bachir CHORFI : (réponse à Saïd) le partenaire privilégié de la Ligue est la région. Il n'est pas possible d'aller vers les départements. La région peut apporter une aide ponctuelle en cas de rayonnement important d'une manifestation, accompagner des actions locales et non fédérales (déjà subventionnées au plan national, peu importe les décisions prises ensuite au niveau de la Fédération, eu égard aux organes déconcentrés). Les Comités Départementaux peuvent en revanche effectuer une demande d'aide au niveau départemental, une mutualisation Ligue-Comité serait, en ce sens, envisageable.

→ Dr Anni PITHON : pourquoi ne pas les supprimer les indemnités kilométriques et fournir une attestation permettant le crédit d'impôt ?

→ M Saïd BARKA : il serait possible de proposer 0,13 € remboursés par la Ligue ou 0,30 € en crédit d'impôt.

→M. Philippe DIGNOIRE : évoque l'option mécénat.

M. Bachir CHORFI : il faut attendre la position officielle de la Fédération.

7. Projet calendrier sportif 2021/2022 (DTR). :

Dans le contexte du COVID19 Un calendrier minima fut remis au CD le jour de la réunion et la veille aux membres du bureau. Cette prise tardive de connaissance du calendrier est la raison pour laquelle le calendrier ne sera discuté que lors du prochain CD prévu le 26 septembre 2021.

8. Projets du dossier ANS :

A titre informatif, l'ANS (Agence Nationale du Sport) agit sur le développement fédéral en accompagnant et évaluant les projets des fédérations tant pour le développement des pratiques que pour le développement du haut niveau et de la haute performance sportive. Il accompagne et contribue, dans le cadre de ses domaines d'intervention, les projets présentés à l'échelon des territoires notamment par les fédérations.

L'Agence nationale du sport veille à la cohérence entre les projets sportifs territoriaux et les projets sportifs des fédérations.

→Les projets ANS sont actuellement en cours d'instruction. Le **président Bachir CHORFI** suit personnellement le dossier ANS.

Compte Rendu de la Réunion du comité directeur LIGUE du 26/06/2021

Sujets ANS :

- **Formation** : Cette action est impactée par le transfert du DIF aux Comités Départementaux. Restent les divers stages préparatoires, arbitrage, etc. Budget prévisionnel de 15 000€ avec une aide attendue de l'ANS de 8 000€.
 - **Développement et promotion de la pratique féminine** : Budget prévisionnel de 10 000€ avec une aide attendue de l'ANS de 5 000€.
 - **Promotion de la pratique pour les publics atteints de pathologies** : Budget prévisionnel de 12 000€ avec une aide attendue de l'ANS de 7 000€.
 - **Deux stages multi-disciplines** : qui se dérouleront sur deux week-ends et qui réuniront les experts de différentes disciplines et styles. Budget prévisionnel de 7 500€ avec une aide attendue de l'ANS de 6 000€.
 - **Création d'un rendez-vous sportif normand** : au travers d'une coupe intergénérationnelle. Budget prévisionnel de 11 000€ avec une aide attendue de l'ANS de 4 500€.
- Plan de relance. Aide demandée de 97 000€.**

9. Fixation dates de la prochaine AG Ordinaire et du prochain Comité Directeur :

Retenons les dates :

26 septembre à 9h pour le CD.

2 octobre à 9h00 pour la réunion avec les clubs et ETR

6 novembre AGO

10. Recherche de nouvelles ressources financières :

Interventions :

→ **M Jean-Paul CLAIN** : (texte ad litteram)

"Dans le difficile contexte économique actuel, serait-il envisageable de solliciter les comités départementaux pour obtenir une aide financière afin d'aider la Ligue régionale qui compte tenu des orientations et décisions nationales voit son budget diviser par 2.

Etant entendu qu'il nous faut d'abord attendre des éléments budgétaires de réponse de la Fédération car si l'enveloppe financière qui va être allouée à la Ligue régionale est suffisante pour couvrir la saison sportive cette demande deviendra caduque".

11. Questions diverses :

Les questions diverses ayant été traitées au fur et à mesure, le président déclare la fin de la réunion

Secrétaire Général (Rédacteur) : Philippe DIGNOIRE

Le Président : Bachir CHORFI

